

Image not found or type unknown



## convocation juge des enfants et demenagement

Par **anali**, le **28/11/2011** à **08:21**

Bonjour, nous vivions en region parisienne jusqu'en juillet 2011 et notre fils alors âgé de 15 ans a commis des délits pour lesquels il est convoqué devant le juge des enfants de creteil (94). or depuis nous sommes installés dans l'hérault (nous en avons informé le juge et lui avons communiqué notre nouvelle adresse). nous recevons 2 convocations devant le juge pour notre fils. compte tenu de la distance et des frais que les déplacements engendrent, peut on demander le transfert du dossier sur le lieu de notre nouvelle résidence ? cordialement